



**Union Européenne**

**Conseil Permanent OSCE No.1336  
Vienne, 23 septembre 2021**

**Déclaration de l'UE sur le rapport de l'Auditeur externe et  
sur le rapport du Comité d'audit**

**FINALE (947 mots)**

1. Les États membres de l'UE remercient la Cour des comptes française, en particulier M. Pierre Moscovici et son équipe, ainsi que M. Gary Eidet et ses collègues, membres du Comité d'audit, pour leurs rapports détaillés.
2. Nous soutenons pleinement les travaux du Commissaire aux comptes, qui, avec le Comité d'audit et le Bureau du contrôle interne, joue un rôle essentiel dans la promotion d'une gestion efficace et efficiente à l'OSCE.
3. Nous saluons le fait que, malgré un contexte difficile, vous avez pu mener à bien quatre audits pendant la première année de votre mandat, notamment en présentiel auprès du Département des Ressources humaines et au sein des missions au Kosovo et à Douchanbe.
4. Nous sommes satisfaits qu'aucune faiblesse ou erreur pouvant être considérée comme importante pour l'exactitude, l'intégralité ou la validité des états financiers dans leur ensemble n'ait été relevée au cours de la vérification. Nous constatons que vous avez émis un avis sans réserve sur les états financiers de 2020.
5. Nous prenons note des 9 recommandations les plus importantes ainsi que des autres observations formulées dans le présent rapport et encourageons toutes les



## Union Européenne

structures à y donner suite sans oublier les recommandations formulées les années précédentes par le Commissaire aux comptes.

6. En particulier, nous prenons note de vos recommandations sur la nécessité de mettre en œuvre un système de rapport budgétaire de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine (SMM) et une procédure comptable pour les transactions de fonds de la SMM qui garantissent que les dépenses et les revenus de la mission sont comptabilisés dans les états financiers dans le strict respect des normes IPSAS.

7. En principe, nous partageons votre avis que le rapport PBPR pourrait être utilement complété des informations que vous proposez, en particulier les postes vacants financés par le budget unifié, le surplus ou le déficit de la SMM s'agissant des contributions obligatoires, ainsi que l'effectif moyen total, comprenant le personnel financé par le budget unifié, la SMM et les projets extrabudgétaires.

8. Nous partageons pleinement votre recommandation de rattacher la fonction de coordinateur de l'éthique au Secrétaire général et de définir des règles et des processus dans l'organisation dans son ensemble pour traiter tous les cas de harcèlement, y compris sexuel.

9. Enfin, nous accueillons favorablement votre recommandation de lancer une revue stratégique des postes de l'OSCE en 2022.

10. Nous sommes prêts à appuyer l'adoption du projet de décision PC.DD/22/21/Rev.1 sur le rapport financier et les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et sur le rapport du Commissaire aux comptes.



## Union Européenne

11. Nous remercions le Comité d'audit pour son rapport annuel sur la période allant de juillet 2019 à juin 2020. Nous apprécions le contenu du rapport, qui complète les conclusions du rapport du Commissaire aux comptes et du Bureau du contrôle interne. Nous prenons note de vos recommandations et remarques formulées dans ce rapport.

12. En particulier, nous partageons votre point de vue concernant l'adoption tardive du budget ces dernières années. Nous saluons votre recommandation d'envisager toute mesure pertinente pour garantir une approbation du budget unifié avant la fin de l'année précédente. Nous prenons également note de votre recommandation de modifier l'article 3.04 des règles financières afin de fournir à l'OSCE des allocations provisoires trimestrielles au lieu d'allocations provisoires mensuelles.

13. Nous considérons comme un pas positif le fait que l'ACMF ait récemment approuvé une proposition de planification des investissements en capital. Nous convenons que l'OSCE devrait adopter un cadre budgétaire à moyen terme et nous réitérons notre position en faveur d'un cycle budgétaire de deux ans.

14. Nous sommes conscients des conséquences de la croissance nominale zéro sur le Budget unifié et d'un sous-financement de l'OSCE. L'organisation doit pouvoir compter sur des ressources solides pour remplir son mandat, et elle doit également poursuivre toutes les réformes nécessaires pour améliorer son efficacité et son efficience.

15. Nous saluons votre encouragement au Secrétariat à poursuivre ses efforts pour renforcer davantage le cadre de contrôle interne. À cet égard, nous félicitons la DMF pour sa contribution à un programme d'amélioration continue visant à renforcer le système de contrôle interne dans l'ensemble de l'OSCE, y compris la gestion des risques, les activités de contrôle, les rapports et la conformité.



## Union Européenne

16. Nous partageons votre point de vue concernant l'absence de personnalité juridique internationale officiellement reconnue et reconnaissons l'importance du groupe de travail informel sur le renforcement du cadre juridique de l'OSCE.

17. Nous convenons que la SMM, qui est financée par des contributions obligatoires et volontaires, n'applique pas pleinement les normes méthodologiques de l'OSCE en matière de budgétisation des programmes axée sur la performance et que l'organisation devrait envisager les changements nécessaires.

18. Nous partageons votre point de vue concernant la nécessité de fournir les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les recommandations résultant de l'examen du cadre éthique de l'OSCE.

19. Nous partageons votre point de vue concernant les négociations avec le Tadjikistan et le Kirghizistan en vue d'obtenir une exonération fiscale pour les membres des missions recrutés localement et nous appelons ces États participants à s'inspirer de l'exemple de l'Ouzbékistan à cet égard.

20. Nous prenons note de votre recommandation de reconsidérer la politique actuelle du personnel et nous nous réjouissons de poursuivre nos discussions à cet égard.

21. Enfin, nous remercions le Secrétariat, en particulier DMF, DHR et les autres gestionnaires de fonds dans les institutions et les missions de terrain pour leur travail de grande qualité dans des conditions difficiles dues à la pandémie, tout en reconnaissant la charge administrative supplémentaire causée par l'adoption tardive du budget.



## **Union Européenne**

22. En conclusion, nous remercions la Cour des comptes française et le Comité d'audit une fois de plus pour le bon travail accompli.

La République de Macédoine du Nord\*, le Monténégro\*, la Serbie\* et l'Albanie\*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que la Géorgie, l'Andorre et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

\* La République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.